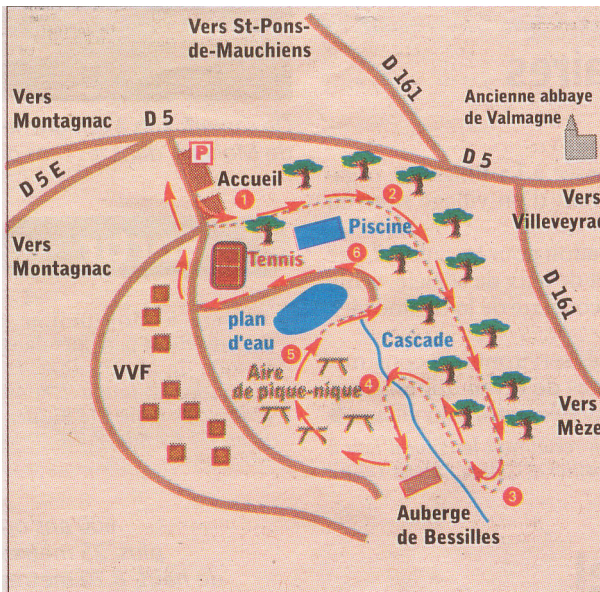


# Balade à Montagnac



À 40 km à l'ouest de Montpellier, sur la commune de Montagnac, le parc de loisirs de Bessilles est un domaine départemental aux visages multiples.

Cette balade de découverte est totalement familiale et, à travers ce parc aux aspects diversifiés, il est possible de faire un circuit de 3 à 4 km.

De votre voiture, allez à l'entrée du parc pour, au niveau des bâtiments d'accueil et du bar pizzeria, partir juste après à gauche par les pinèdes.

- ➊ Des anciens emplacements de maison se distinguent au sol. Il s'agit des vestiges de l'ancien village de vacances qui a été déplacé par la suite vers l'entrée Sud du parc. En continuant tout droit, vous longez à droite les installations nautiques séparées de la pinède par un grillage.
- ➋ Tout en restant dans la pinède, partir à droite au-delà de la piscine sur un sentier bas longeant sur la gauche des vignes.
- ➌ Vous accédez à un bâtiment qui est en fait celui de l'Auberge de Bessilles. Avant de l'aborder, pénétrez à droite à nouveau dans la pinède pour trouver un petit ruisseau. Remontez-le par la droite, et vous le traversez au niveau d'un passage aménagé en aval d'une mini-cascade.
- ➍ Remontez à gauche, et vous allez découvrir, non loin des multiples gîtes du VVF, une importante aire de pique-nique aménagée avec tables, barbecues sécurisés, eau potable et toilettes.
- ➎ Et puis juste après, légèrement sur la droite, vous allez découvrir un plan d'eau artificiel entouré de grandes surfaces herbeuses qui va donner une touche de fraîcheur à ce paysage. Longez ce lac par la droite.
- ➏ Vous accédez à une piste de graviers qui va passer entre prés et piscine. Elle va, par la gauche, vous ramener vers des courts de tennis non loin de l'entrée nord. Ce parc vaut la peine d'y rester davantage car il est possible d'y découvrir de multiples autres petits cheminements.

## ↳ Comment y aller

De Montpellier, emprunter la N113 jusqu'à Mèze. Là, au carrefour central, délaissier la direction Béziers pour partir complètement à droite par la D5E8 en direction de l'ancienne abbaye de Valmagne. Récupérer la D 161 et, au niveau de l'abbaye, partir à gauche par la D 5. Après 2,5km, accès au parc de Bessilles sur la gauche.

Se garer sur le parking ombragé de gauche.